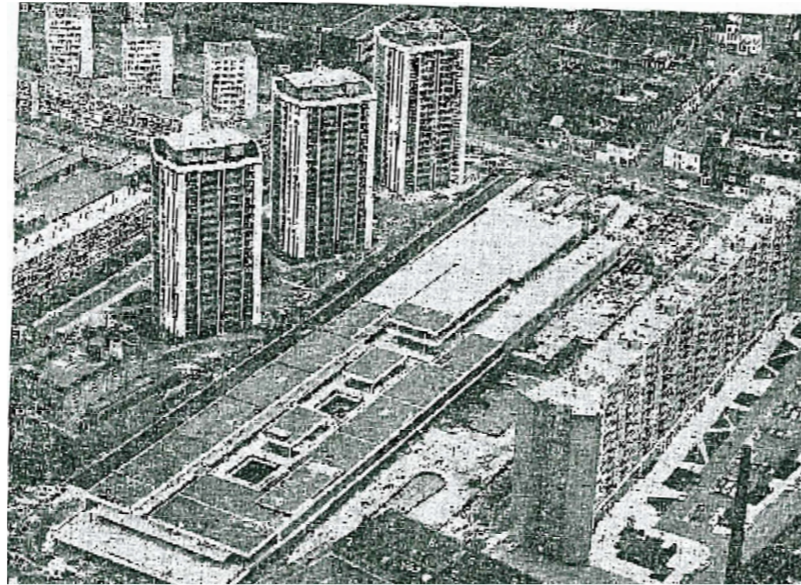


Quartier Edouard Anseele en 1961



Centre commercial du quartier Edouard Anseele en 1961



Quartier Edouard Anseele en 2007



proposition d'organisation du quartier Edouard Anseele à terme



Dans les années 1960, le parti urbanistique fut d'occuper le centre géographique en installant à la place des rues du quartier Anseele les nouveaux équipements commerciaux et les nouveaux logements de la ville. (Suppression quasiment systématique de l'ancienne trame qui permettait à l'époque industrielle de passer des quartiers nord aux quartiers sud).

Ainsi : le centre commercial a été construit sur l'emplacement d'une route nationale qui empruntait le tracé d'une rue très commerçante, la rue de Lannoy.

La presse locale faisait remarquer qu'en installant de la sorte le centre commercial «On a ainsi bouché l'un des axes importants de la ville, bloquant un courant naturel de circulation», Le journal du Nord-Eclair du 5 août 1970.

La transformation récente du centre commercial en rue privée et piétonne ne modifie en rien l'effet de blocage, le centre commercial n'ouvre pas la rue Lannoy au boulevard Gambetta et ne réinstalle pas celle-ci comme courant naturel de circulation nord/sud de la ville.

Pour réouvrir une circulation entre la partie nord de la ville et la partie sud de la ville à travers le quartier Anseele. nous proposons à terme :
Pour réouvrir la circulation Nord/Sud

- de réouvrir la rue commerciale privée à la circulation automobile et donc la faire passer dans l'espace public de la ville.

- de redessiner la rue H Dunant pour la recalibrer,
- de dessiner un espace public de transition aux jonctions nord et sud de la rue H Dunant,

Pour réouvrir la circulation Est/Ouest

de réinventer le tracé de l'ancienne rue Anseele en constituant une continuité entre l'actuelle rue Anseele et l'actuelle rue Vincent Auriol. Pour cela il faut :

- traverser la barre de la rue W Churchill (constituer dès aujourd'hui une emprise au PLU)
- Traverser les deux bâtiments du centre commercial (constituer dès aujourd'hui une emprise au PLU)
- traverser le rez de chaussée des trois tours de la rue Saint Exupéry (il faut encore étudier les modalités mais cela ne présentera pas de difficultés)
- Constituer une place à l'ouest de l'école et à cette occasion recalibrer la rue J Verne et la rue Camus et à l'occasion d'une opération de réhabilitation de la barre nord de la rue Lannoy la couper pour ouvrir la place sur la rue Dunant.

Agence Patrice





Agence Patrice MOTTINI

